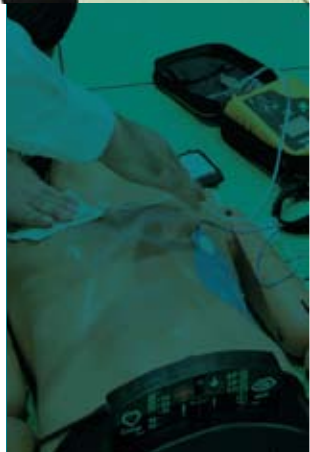




SANTÉ ET
SÉCURITÉ AU
TRAVAIL
CATALOGUE
formations 2011

croix-rouge française 





AGIR POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE VOS SALARIÉS

La santé et la sécurité au travail revêtent pour les entreprises, des enjeux majeurs : elles représentent un levier de compétitivité, permettent de limiter la pression judiciaire qui s'exerce sur les dirigeants et constituent l'un des fondements d'une entreprise « responsable ». Elles ne doivent donc plus être considérées comme un coût mais comme un investissement.

La prise en compte de ces enjeux passe nécessairement par la formation des acteurs de l'entreprise à la prévention des risques et aux premiers secours : risques psychosociaux ou liés à l'activité physique, document unique, sauvetage-secourisme du travail...

Soucieuse d'œuvrer pour des organisations du travail plus saines et plus sûres, qui préservent davantage le bien-être des salariés et contribuent ainsi au développement durable de la société, la Croix-Rouge française propose une offre de formation entièrement dédiée à la santé et à la sécurité au travail.

Ce catalogue vous permettra de découvrir l'éventail de notre offre qui est adaptable en fonction de vos besoins et disponible sur l'ensemble du territoire.

N'hésitez pas à nous solliciter : nous sommes à votre entière disposition pour construire ensemble votre action de formation.

*Maité Ané
Directrice de la Formation*



Qui sommes-nous ?	04
Pourquoi dispenser des formations à la santé et à la sécurité ?	06
5 raisons de choisir la Croix-Rouge française	10
Santé et prévention des risques	12
Premiers secours	36
Annuaire des Centres Régionaux de Formation Professionnelle	60
Ils nous font confiance	64
Espace régional	65

LA FORMATION DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE



Qui sommes-nous ?

UNE DIRECTION NATIONALE DE LA FORMATION

Située au siège de la Croix-Rouge française, elle est chargée d'apporter l'impulsion, l'expertise et le pilotage nécessaires à la filière formation, dont elle garantit la cohérence du développement. Ses missions sont notamment de :

- **définir la stratégie formation** de la Croix-Rouge française,
- **développer une expertise sur la formation** dans les champs sanitaire, médico-social, social, santé et sécurité au travail et d'en faire bénéficier l'ensemble de son réseau,
- **garantir la qualité des prestations** proposées par la filière.

UN APPAREIL DE FORMATION

Composé de 20 Instituts Régionaux de Formation Sanitaire et Sociale (IRFSS), il regroupe :

- **la formation initiale** à travers toutes les écoles ;
- **la formation continue** à travers les Centres Régionaux de Formation Professionnelle (CRFP).

Cette structuration régionale apporte une meilleure cohérence à l'ensemble du dispositif par rapport aux attentes des stagiaires et des partenaires institutionnels.

La filière formation Croix-Rouge française en quelques chiffres :

- 2 200 salariés et 74 établissements
- 20 000 étudiants en formation initiale
- 135 000 salariés formés chaque année

POURQUOI DISPENSER À VOS COLLABORATEURS DES FORMATIONS À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ ?



Enjeux

Parce qu'elles **constituent l'un des éléments-clefs** du dispositif à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux qui s'imposent aux entreprises en matière de risques professionnels.

Enjeu économique

En cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles, l'entreprise supporte des coûts directs et indirects **qui nuisent à sa compétitivité.**

- Les coûts directs (indemnités journalières, rentes, frais médicaux...) acquittés par les entreprises au travers des cotisations de sécurité sociale, se sont élevés, en 2008, à 10,4 milliards d'euros.
- Les coûts indirects (arrêt de production, remplacement du salarié blessé, temps passé pour les formalités, dégradation de l'image de l'entreprise...) représentent, quant à eux, 3 à 5 fois le montant des coûts directs.

Enjeu juridique

L'employeur a l'obligation d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale de ses salariés. Il pèse désormais sur lui une obligation de résultat dont le manquement est susceptible **d'engager sa responsabilité civile et/ou pénale.**

Enjeu sociétal

En plaçant le bien-être de ses collaborateurs au cœur de ses préoccupations, l'entreprise améliore son climat social et son image. **Elle entre ainsi dans une démarche citoyenne et contribue au développement durable de la société.**



Pourquoi ces formations ?

A qui s'adressent ces formations ?

A tout salarié d'entreprise publique ou privée. Que vous soyez une TPE, une PME, un grand groupe, une collectivité, un établissement sanitaire ou médico-social... vous êtes tous concernés par ces formations.

Où se déroulent les formations ?

Formation intra-entreprises

Quel que soit le lieu d'implantation de votre entreprise ou de votre établissement en France, nous vous proposons de dispenser les formations **directement dans vos locaux**. Si vous ne disposez pas de salle adaptée, nous organisons alors la formation sur l'un de nos 77 sites.

Formations inter-entreprises

Nous vous proposons de suivre les formations inter-entreprises sur l'un de nos **77 sites**, répartis sur l'ensemble du territoire.

Quel est le niveau de compétence des formateurs ?

Nos 500 intervenants sont tous **des professionnels de la formation**, diplômés dans leurs spécialités respectives et choisis pour leurs compétences techniques et pédagogiques.

Quelle formation choisir ?

Nos 20 conseillers formations répartis sur l'ensemble du territoire national sont à votre écoute **pour vous guider dans le choix et la mise en place de vos formations**. Retrouvez leurs coordonnées à la fin du catalogue.

Est-il possible de bénéficier d'une formation conçue sur mesure ?

Oui ! Il est essentiel, dans un souci d'efficacité, de pouvoir adapter les modules de formation en fonction du public, des spécificités et des impératifs de votre entreprise ou de votre établissement.

Est-il possible de bénéficier d'un enseignement à distance (e-learning) ?

Pour individualiser les parcours et adapter les rythmes de formation, nous pouvons vous proposer des modules en e-learning.

Comment peuvent se financer les formations ?

Un financement est possible sur le plan de formation de votre société ou dans le cadre du Droit Individuel à la Formation (DIF). Certaines formations peuvent être prises en charge par votre OPCA.

5 RAISONS DE CHOISIR LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

UNE POSITION DE LEADER EN FRANCE

Avec **plus de 135 000 salariés formés chaque année et 10 000 clients**, la Croix-Rouge française s'est imposée comme un acteur incontournable dans le domaine de la formation à la santé et à la sécurité au travail.

UNE ASSURANCE DE QUALITÉ ET DE RÉSULTATS

Choisir la Croix-Rouge française, c'est faire le choix de la qualité. Tout au long de votre projet de formation, nos équipes s'engagent résolument à vos côtés :

■ AVANT LA FORMATION

Analyse de vos besoins, conseil sur le choix de la formation, possibilité de formation sur mesure et à distance.

■ PENDANT LA FORMATION

Des formateurs-experts choisis pour leurs compétences.

■ APRÈS LA FORMATION

Un suivi incluant le rappel de vos recyclages.

Soucieux de nous inscrire dans une volonté d'amélioration constante, nous nous sommes par ailleurs engagés dans une démarche qualité en vue d'obtenir la certification ISO 9001.

UNE EXPERTISE RECONNUE

■ PAR LES POUVOIRS PUBLICS

La Croix-Rouge française est membre de l'Observatoire National du Secourisme du Ministère de l'intérieur et conseil auprès des pouvoirs publics pour la mise en place des programmes de formation aux premiers secours.

■ PAR LES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT ROUGE

La Croix-Rouge française gère le Centre Européen de Référence pour l'Éducation aux Premiers Secours qui regroupe 53 sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et qui a pour objectif de promouvoir les premiers secours en Europe.

UNE OFFRE DE FORMATION DISPONIBLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Notre **forte implantation locale sur l'ensemble du territoire français** nous permet de répondre rapidement et efficacement à vos demandes et à vos contraintes géographiques.

UN ENGAGEMENT CITOYEN ET RICHE DE SENS POUR VOTRE SOCIÉTÉ

Choisir la Croix-Rouge française, c'est décider de travailler avec une organisation qui se consacre depuis 150 ans à l'aide aux plus démunis en France et dans le monde. En vous associant à nous, **vous inscrivez ainsi clairement votre entreprise dans une démarche citoyenne et solidaire en contribuant au développement de nos actions en faveur des plus défavorisés.**

Choisir la Croix-Rouge française



PARTIE 01 | Santé et prévention des risques

SPR 001 Gestes et Postures	14
SPR 002 Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) secteurs de l'industrie, du commerce et du bâtiment	15
SPR 003 Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) secteurs sanitaire et social	16
SPR 004 Protection de son audition au travail	17
SPR 005 Travail de nuit, sommeil et alimentation	18
SPR 006 Prévention de l'épuisement professionnel	19
SPR 007 Gestion du stress professionnel	20
SPR 008 Risque suicidaire au travail	21
SPR 009 Prévention de la souffrance psychique au travail	22
SPR 010 Évaluation des risques psychosociaux	23
SPR 011 Harcèlement moral	24
SPR 012 Nutrition et bien-être au travail	25
SPR 013 Faire face aux addictions : alcool, drogue, médicaments, tabac	26
SPR 014 Reconnaissance du handicap au travail	27
SPR 015 Cadre juridique et institutionnel relatif à la prévention des risques professionnels	28
SPR 016 Obligations d'un service de santé au travail en matière de prévention des risques professionnels	29
SPR 017 Document unique	30
SPR 018 Analyse des événements accidentels	31
SPR 019 Membre de CHSCT	32
SPR 020 Président de CHSCT	33
SPR 021 Méthode HACCP	34
SPR 022 Formateur PRAP secteurs de l'industrie, du commerce et du bâtiment	35



SPR 001 | Gestes et Postures

Objectifs

- Connaître les risques liés aux gestes et postures.
- Connaître et appliquer les bonnes pratiques en matière de sécurité physique et d'économie d'effort (techniques de manutention manuelle, principes d'aménagement des postes, gymnastique de compensation).
- Repérer, dans son poste de travail, les gestes et postures sources de Troubles Musculo-Squelettiques.

Public concerné

- Tout personnel.

Contenu de la formation

- Les statistiques d'accident du travail liées aux gestes et aux postures.
- Les notions d'anatomie.
- Les facteurs d'usure et de fatigue.
- Les techniques de lever-porter de charge.
- Les principes d'aménagement des postes de travail.
- La gymnastique de compensation.

Méthodes pédagogiques

- Exposé interactif.
- Démonstration pratique.
- Mise en situation.

Intervenant(s) Formateur Gestes et Postures. _____

Durée 1 jour | Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



SPR 002 | Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) secteurs de l'industrie, du commerce et du bâtiment

Objectifs

- Connaître le mécanisme à l'origine d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.
- Définir une situation de travail.
- Connaître et identifier les différents Troubles Musculo-Squelettiques.
- Analyser les situations de travail pour faire ressortir les sources de risque.
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Élaborer des pistes d'amélioration en s'appuyant sur les «9 principes de prévention».

Public concerné

- Tout personnel (hors secteurs sanitaire et social).

Contenu de la formation

- L'acteur PRAP.
- La situation de travail.
- Les activités de travail (notions d'ergonomie).
- Les concepts liés à l'accident du travail et à la maladie professionnelle.
- Les statistiques et coûts liés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.
- Les notions d'anatomie et de physiologie en lien avec les Troubles Musculo-Squelettiques.
- Les facteurs de risque de Troubles Musculo-Squelettiques.
- La description et l'analyse de l'activité physique dans les situations de travail.
- Le lien avec les déterminants (sources de risques).
- Les principes généraux de prévention (aménagement des postes de travail, aides techniques à la manutention, techniques de lever-porter de charges...).
- L'élaboration de pistes d'amélioration.

Méthodes pédagogiques

- Exposé interactif.
- Travail de groupe.
- Mise en application.

Intervenant(s) Formateur PRAP. _____

Durée 2 jours | Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



SPR 003 | Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) secteur sanitaire et social

Objectifs

- Connaître le mécanisme à l'origine d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.
- Définir une situation de travail.
- Connaître et identifier les différents Troubles Musculo-Squelettiques.
- Analyser les situations de travail pour faire ressortir les sources de risque.
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Élaborer des pistes d'amélioration en s'appuyant sur les «9 principes de prévention».
- Limiter les risques liés à la manutention des personnes.

Public concerné _____

- Tout personnel d'un établissement sanitaire, social ou médico-social.

Contenu de la formation _____

- L'acteur PRAP.
- La situation de travail.
- Les activités de travail (notions d'ergonomie).
- Les concepts liés à l'accident du travail et à la maladie professionnelle.
- Les statistiques et coûts liés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.
- Les notions d'anatomie et de physiologie en lien avec les Troubles Musculo-Squelettiques.
- Les facteurs de risque des Troubles Musculo-Squelettiques.
- La description et l'analyse de l'activité physique dans les situations de travail.
- Le lien avec les déterminants (sources de risques).
- Les principes généraux de prévention (aménagement des postes de travail, aides techniques à la manutention, techniques de lever-porter de charges...).
- Les techniques de manutention manuelle des patients.
- La maîtrise des aides-techniques à la manutention des patients.
- L'élaboration de pistes d'amélioration.

Méthodes pédagogiques _____

- Exposé interactif.
- Travail de groupe.
- Mise en application.

Intervenant(s) Formateur PRAP Sanitaire et Social. ____

Durée 3 jours | **Tarif net 2010/2011 par stagiaire** Nous consulter



SPR 004 | Protection de son audition au travail

Objectifs

- Caractériser le bruit.
- Analyser les situations de travail pour faire ressortir les sources de risque.
- Comprendre les effets du bruit dans les situations de travail.
- Connaître et justifier les mesures de prévention.

Public concerné _____

- Tout personnel travaillant dans un environnement bruyant.

Contenu de la formation _____

- La définition du bruit.
- Les indications de mesures physiques du bruit.
- Les niveaux sonores.
- L'effet de distance.
- Le schéma anatomique de l'oreille et son fonctionnement.
- Les effets du bruit sur l'oreille.
- Les effets sur le salarié dans son activité de travail.
- Les textes législatifs relatifs à la prévention.
- Les moyens de prévention.

Méthodes pédagogiques _____

- Apports théoriques.
- Étude de cas.
- Analyse des pratiques.

Intervenant(s) Médecin ORL. _____

Durée 1 jour | **Tarif net 2010/2011 par stagiaire** Nous consulter



SPR 005 | Travail de nuit, sommeil et alimentation

Objectifs

- Identifier les spécificités du travail de nuit.
- Évaluer les incidences physiologiques et psychiques.
- Connaître son rythme biologique et s'adapter en conséquence.

Public concerné _____

- Tout personnel travaillant de nuit.

Contenu de la formation _____

- La législation du travail de nuit.
- Les spécificités du travail de nuit :
 - Motivations.
 - Effectif restreint et charge de travail.
 - Organisation personnelle : autonomie, reconnaissance.
 - Esprit d'équipe.
- Les conséquences physiologiques et psychiques :
 - Troubles du sommeil : difficultés d'endormissement, insomnies, réveils précoces.
 - Troubles du caractère : humeur, stress, anxiété, isolement.
 - Troubles alimentaires : prise ou perte de poids, problèmes gastro-intestinaux.
 - Troubles de l'attention : somnolence, problèmes d'attention et de vigilance, pertes de mémoire.
- L'horloge interne et les rythmes biologiques :
 - Connaître son biorythme.
 - Mesurer sa vigilance.
- La nutrition :
 - Impact de la nutrition.
 - Conseils nutritionnels.
- L'élaboration de pistes d'amélioration.

Méthodes pédagogiques _____

- Apports théoriques.
- Étude de cas.
- Analyse des pratiques.

Intervenant(s) Médecin du sommeil, diététicien. _____

Durée 2 jours | **Tarif net 2010/2011 par stagiaire** Nous consulter



SPR 006 | Prévention de l'épuisement professionnel

Objectifs

- Connaître et déceler les symptômes de l'épuisement professionnel.
- Prévenir l'épuisement professionnel par une meilleure connaissance de soi.
- Construire des réponses collectives.

Public concerné _____

- Tout personnel.

Contenu de la formation _____

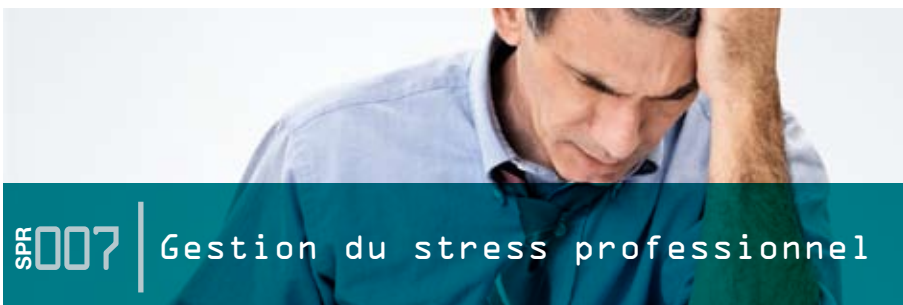
- Le phénomène d'épuisement professionnel :
 - Professions à risques.
 - Définitions : stress, burn out, épuisement professionnel.
 - Repérage des signes précurseurs.
 - Facteurs personnels et professionnels.
- L'autodiagnostic pour mieux appréhender l'épuisement :
 - Analyse de son propre fonctionnement et de ses réactions.
 - Modes de communication.
 - Techniques de relaxation.
 - Hygiène de vie.
- L'approche collective et professionnelle :
 - Éthique.
 - Qualité du travail en équipe et des relations professionnelles.
 - Analyse des pratiques.
 - Mode de management.

Méthodes pédagogiques _____

- Apports théoriques.
- Étude de cas.
- Analyse des pratiques.

Intervenant(s) Cadre de santé. _____

Durée 3 jours | **Tarif net 2010/2011 par stagiaire** Nous consulter



SPR 007 | Gestion du stress professionnel

Objectifs

- Connaître les mécanismes du stress.
- Gérer ses émotions et ses réactions.
- Améliorer sa résistance au stress.

Public concerné _____

- Tout personnel.

Contenu de la formation _____

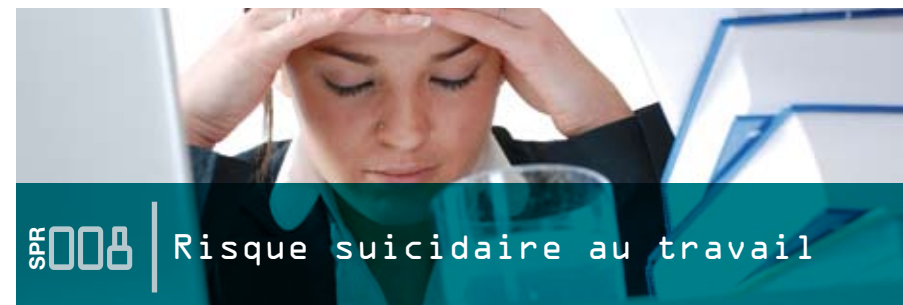
- La connaissance du stress :
 - Définition du stress.
 - Causes de stress.
 - Conséquences positives et négatives.
- L'autodiagnostic pour mieux comprendre le stress.
- Le développement de la confiance en soi.
- La mise en place d'actions individuelles pour mieux gérer son stress.

Méthodes pédagogiques _____

- Apports théoriques.
- Étude de cas.
- Analyse des pratiques.

Intervenant(s) Psychologue du travail. _____

Durée 2 jours | Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



SPR 008 | Risque suicidaire au travail

Objectifs

- Connaître et comprendre le risque suicidaire au travail.
- Mettre en place des actions de prévention.
- Savoir intervenir face à un comportement suicidaire.

Public concerné _____

- Tout personnel de la fonction RH, managers, chefs de services, membres de CHSCT.

Contenu de la formation _____

- Le phénomène suicidaire :
 - Définitions et notions autour du suicide.
 - Populations à risque.
 - Cadre juridique.
 - Responsabilités de l'entreprise, de l'employeur, du manager.
- L'analyse des signes caractéristiques d'un salarié suicidaire.
- Les actions de prévention.
- L'accompagnement d'un salarié suicidaire.
 - Connaissance du processus suicidaire.
 - Écoute active et communication.
 - Prise en charge après une tentative de suicide.

Méthodes pédagogiques _____

- Apports théoriques.
- Étude de cas.
- Partage d'expériences.

Intervenant(s) _____

Psychologue du travail, consultant en risques psychosociaux, juriste.

Durée 2 jours | Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



SPR 009 | Prévention de la souffrance psychique au travail

Objectifs

- Comprendre et analyser les situations de souffrance au travail.
- Utiliser les techniques de gestion des situations de crise.
- Apprendre à se protéger.

Public concerné

- Tout personnel de la fonction RH, managers, chefs de services, membres de CHSCT.

Contenu de la formation

- La définition de la souffrance psychique.
- Les manifestations de la souffrance psychique au travail :
 - Émotions : colère, dégoût, anxiété, stress, dépression...
 - Situations anxiogènes.
 - Agressivité passive / active.
 - Rupture du contrat.
- Le traitement des situations de crise au quotidien :
 - Favoriser les émotions en entreprise.
 - Identifier les attaques verbales.
 - Gérer les conduites agressives.
 - Mettre en place des lieux et procédures d'écoute et de traitement.
 - Se protéger pour rester professionnel.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques.
- Étude de cas.
- Partage d'expériences.

Intervenant(s)

Psychologue du travail, consultant en risques psychosociaux.

Durée 2 jours | Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



SPR 010 | Évaluation des risques psychosociaux

Objectifs

- Identifier et comprendre les risques psychosociaux.
- Mesurer les enjeux de la prévention des risques psychosociaux.
- Mettre en place des actions de prévention.

Public concerné

- Tout personnel de la fonction RH, managers, chefs de services, membres de CHSCT.

Contenu de la formation

- Le contexte :
 - Actualité.
 - Obligations réglementaires pour l'entreprise.
- La connaissance des risques psychosociaux :
 - Symptômes de la souffrance au travail.
 - Analyse des causes.
- Les méthodes de prévention :
 - Acteurs de la prévention : médecins, psychologues, DRH...
 - Outils de prévention : document unique, règlement intérieur, diagnostic psychosocial.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques.
- Étude de cas.
- Partage d'expériences.

Intervenant(s)

Psychologue du travail, consultant en risques psychosociaux.

Durée 2 jours | Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



SPR 011 | Harcèlement moral

Objectifs

- Maîtriser le cadre réglementaire du harcèlement moral.
- Définir la notion de harcèlement.
- Éviter les risques de contentieux.

Public concerné

- Tout personnel de la fonction RH, managers, chefs de services, membres de CHSCT.

Contenu de la formation

- Le cadre juridique :
 - Définition du harcèlement.
 - Loi sur l'égalité salariale et l'égalité des chances.
 - Sanctions pénales, administratives et disciplinaires.
- Les situations de harcèlement moral.
- Les mesures de protection des salariés :
 - Preuves de harcèlement.
 - Signalement aux autorités hiérarchiques et judiciaires.
 - Traitement de la plainte.
- Les actions à mener en cas de harcèlement :
 - Analyse de la situation.
 - Accompagnement de la personne harcelée.
 - Procédures disciplinaires et judiciaires.
- Les moyens de la prévention :
 - Information, communication et médiation.
 - Identification des axes de progrès dans l'organisation.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques.
- Étude de cas.
- Partage d'expériences.

Intervenant(s) Juriste.

Durée 2 jours | Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



SPR 012 | Nutrition et bien-être au travail

Objectifs

- Maîtriser son rythme biologique.
- Améliorer son équilibre alimentaire en fonction de ses besoins, de son rythme de vie.
- Se relaxer pour optimiser sa concentration et son efficacité.

Public concerné

- Tout personnel.

Contenu de la formation

- Le rythme biologique :
 - Mécanismes du sommeil.
 - Connaître son biorhythme.
 - Productivité et micro-coupures.
- L'équilibre alimentaire :
 - Principes d'une alimentation équilibrée.
 - Erreurs alimentaires et répercussion sur la santé.
 - Apports nutritionnels quotidiens.
 - Manger en travaillant.
- La relaxation au travail :
 - Détente dans l'environnement professionnel.
 - Maîtrise de la fonction respiratoire.
 - Techniques de relaxation rapides.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques.
- Étude de cas.
- Partage d'expériences.
- Mises en situation.
- Exercices pratiques.

Intervenant(s) Diététicien.

Durée 1 jour | Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



SPR 013 | Faire face aux addictions : alcool, drogue, médicaments, tabac

Objectifs

- Identifier les mécanismes des conduites addictives.
- Connaître la responsabilité de l'employeur.
- Mettre en place des actions préventives.

Public concerné

- Tout personnel de la fonction RH, managers, chefs de services, membres de CHSCT.

Contenu de la formation

- Le cadre réglementaire :
 - Code du travail.
 - Législation sur le tabac.
 - Règlement intérieur.
 - Responsabilité pénale.
- La connaissance et l'identification des addictions :
 - Symptômes.
 - Analyse des causes.
- Les méthodes de prévention :
 - Acteurs de la prévention : médecins, psychologues, DRH, CHSCT.
 - Politique d'entreprise : information, accompagnement, médiation.
 - Outils de prévention : document unique, règlement intérieur, diagnostic psychosocial.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques.
- Étude de cas.
- Partage d'expériences.

Intervenant(s)

Médecin addictologue, médecin du travail.

Durée 2 jours | Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



SPR 014 | Reconnaissance du handicap au travail

Objectifs

- Connaître le dispositif de prise en charge du handicap et les acteurs.
- Mieux appréhender l'insertion professionnelle des personnes handicapées.
- Définir une politique d'intégration dans l'entreprise.

Public concerné

- Directeurs, responsables d'établissements, DRH, RRH.

Contenu de la formation

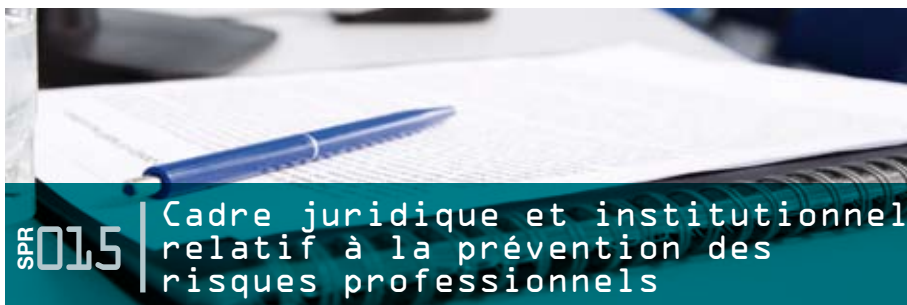
- Le contexte législatif :
 - Lois de 1975, 1987 et 2005.
 - Obligation d'emploi et contribution.
 - Acteurs du handicap.
- Le marché de l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes handicapées.
- La mise en place d'une politique d'intégration :
 - Analyse des postes de travail.
 - Dispositifs d'aide pour le recrutement.
 - Implication de l'ensemble du personnel.
 - Accompagnement et management des travailleurs handicapés.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques.
- Étude de cas.
- Partage d'expériences.

Intervenant(s) Consultant, spécialiste du handicap. ____

Durée 2 jours | Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



SPR 015 | Cadre juridique et institutionnel relatif à la prévention des risques professionnels

Objectifs

- Connaître le cadre juridique et institutionnel relatif aux risques professionnels.
- Connaître sa responsabilité civile et pénale.

Public concerné _____

- Membres de l'encadrement, membres de CHSCT, chargés de prévention-sécurité.

Contenu de la formation _____

- L'historique et l'évolution du droit de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail.
- Le rôle majeur du droit communautaire dans le domaine de la prévention des risques professionnels.
- Comment se repérer dans un code et trouver rapidement un article ?
- La responsabilité civile et pénale.
- La «faute inexcusable».
- Les principes de délégation en matière de santé et de sécurité au travail.
- Les textes applicables et l'organisation judiciaire.
- Le droit de la sécurité sociale applicable aux accidents du travail, de trajet, de missions et aux maladies professionnelles.

Méthodes pédagogiques _____

- Étude de cas.
- Travail de groupes.
- Exposé interactif.

Intervenant(s) _____

Consultant en santé & sécurité au travail

Durée 2 jours | Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



SPR 016 | Obligations d'un service de santé au travail en matière de prévention des risques professionnels

Objectifs

- Prendre connaissance de la réforme relative aux services de santé au travail.
- Connaître les attributions d'un service de santé au travail en matière de prévention des risques professionnels.
- Passer de «l'historique» visite médicale à une attitude active en matière de prévention de la santé.

Public concerné _____

- Directeurs, responsables d'établissements, chargés de prévention-sécurité.

Contenu de la formation _____

- La prévention des risques professionnels.
- De la médecine du travail au service de santé au travail.
- Les formes d'un service de santé au travail.
- Les attributions d'un service de santé au travail.
- Les attributions d'un médecin du travail.
- Les attributions de l'intervenant en prévention des risques professionnels.
- La pluridisciplinarité.
- Le document unique.
- La fiche d'entreprise.
- Les indicateurs de résultats issus du bilan social en matière de prévention des risques professionnels.
- La mise en place d'une politique de prévention des risques professionnels en s'appuyant sur son service de santé au travail.

Méthodes pédagogiques _____

- Étude de cas.
- Travail de groupes.
- Exposé interactif.

Intervenant(s) _____

Consultant en santé & sécurité au travail

Durée 2 jours | Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



Objectifs

- Identifier les dangers, évaluer et classer les risques professionnels des différents secteurs d'activité de son établissement.
- Proposer et/ou mettre en place un plan de prévention afin de passer de la «contrainte» de l'article L 230-2 du code du travail à une opportunité d'amélioration par la réduction des risques pour la santé et la sécurité des collaborateurs.

Public concerné

- Membres de l'encadrement, membres de CHSCT, chargés de prévention-sécurité.

Contenu de la formation

- Le document unique : définition.
- Les risques professionnels.
- Les statistiques et processus des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- Les textes réglementaires et principes généraux de prévention.
- Les unités de travail.
- Les métiers dans l'établissement.
- Les exigences requises pour les métiers.
- Les exigences, accidents, nuisances d'une situation de travail.
- Les risques liés aux métiers.
- La proposition d'une fiche métier tenant compte des exigences et des risques.
- Les documents utiles à la formalisation du document unique.
- Les quatre étapes de la formalisation du document unique :
 - Préparation de l'évaluation.
 - Identification des risques.
 - Classement des risques.
 - Proposition d'actions de prévention.

Méthodes pédagogiques

- Étude de cas.
- Travail de groupes.
- Exposé interactif.

Intervenant(s)

Consultant en santé & sécurité au travail

Durée 2 jours | **Tarif net 2010/2011 par stagiaire** Nous consulter

Objectifs

- Se familiariser avec les outils d'analyse des événements accidentels.

Public concerné

- Chargés de prévention-sécurité, membres de l'encadrement, membres de CHSCT.

Contenu de la formation

- L'étude de l'accident.
- Le travail d'enquête et d'investigation.
- Le recueil des faits.
- Le témoignage relatif à l'accident survenu.
- La constitution d'un groupe de travail.
- L'établissement du compte-rendu.
- La définition du mécanisme de l'accident.
- L'analyse par la méthode de l'arbre des causes.
- La recherche des causes et l'organisation de l'établissement.

Méthodes pédagogiques

- Étude de cas.
- Travail de groupes.
- Exposé interactif.

Intervenant(s)

Consultant en santé & sécurité au travail

Durée 2 jours | **Tarif net 2010/2011 par stagiaire** Nous consulter



SPR 019 | Membre de CHSCT

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la prévention en matière de santé et sécurité au travail.
- Identifier le rôle des différents acteurs.
- Connaître les pouvoirs et prérogatives d'un CHSCT et de ses membres.

Public concerné _____

- Membres ou futurs membres de CHSCT.

Contenu de la formation _____

- Les attributions particulières des délégués du personnel en matière d'hygiène et de sécurité des conditions de travail.
- La composition du CHSCT et les rôles de chacun.
- Le seuil de création d'un CHSCT.
- Les compétences du CHSCT et les documents correspondants.
- Le droit de retrait et la procédure d'alerte.
- Les heures de délégation.
- La réussite d'une réunion de CHSCT :
 - Organisation d'une réunion et vote.
 - Ordre du jour et procès verbal.
 - Vote et pouvoir du président.
- Le délit d'entrave.
- La personnalité morale du CHSCT.
- Le recours à l'expertise.

Méthodes pédagogiques _____

- Étude de cas.
- Travail de groupes.
- Exposé interactif.
- Jeux de rôle.

Intervenant(s) _____

Consultant en santé & sécurité au travail

Durée 3 jours (entreprises de moins de 300 salariés) ou 5 jours (entreprises de plus de 500 salariés)

Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



SPR 020 | Président de CHSCT

Objectifs

- Connaître les missions d'un président de CHSCT.

Public concerné _____

- Président ou futur président de CHSCT, membres de l'encadrement représentant ou assistant le président.

Contenu de la formation _____

- Le rôle du CHSCT en matière de prévention.
- Les moyens dont dispose un CHSCT.
- Les réunions du CHSCT.
- Les rapports du CHSCT.
- La dynamique de prévention.
- Le rôle du président de CHSCT.
- Le délit d'entrave.
- Les accidents de travail, de trajet, de mission et les maladies à caractère professionnel.
- Les principes généraux de prévention.
- La décision d'une politique de prévention.

Méthodes pédagogiques _____

- Étude de cas.
- Travail de groupes.
- Exposé interactif.

Intervenant(s) _____

Consultant en santé & sécurité au travail

Durée 2 jours | **Tarif net 2010/2011 par stagiaire** Nous consulter



Objectifs

- Connaître les dispositions en matière d'hygiène et sécurité alimentaire.
- Appréhender la méthodologie HACCP.
- Accompagner la mise en place de la méthode HACCP.

Public concerné

- Tout personnel de restauration collective.

Contenu de la formation

- La réglementation en matière d'hygiène :
 - Règlements européens.
 - Arrêté du 9 mai 1995.
 - Autorités de surveillance.
- L'hygiène alimentaire :
 - Microbes.
 - Risques de contamination.
 - Moyens de protection et règles à respecter.
- La méthode HACCP :
 - Historique et définition.
 - 7 principes : de l'identification des dangers au système documentaire.
- La mise en application de la méthode HACCP en 12 étapes.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques.
- Étude de cas.
- Analyse des pratiques.

Intervenant(s)

Consultant, spécialiste en méthode HACCP.

Durée 2 jours | **Tarif net 2010/2011 par stagiaire** Nous consulter



Objectifs

- Informer, sensibiliser les différents acteurs de l'entreprise à une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique.
- Animer une formation-action à la prévention des risques liés à l'activité physique.

Public concerné

Tout salarié d'entreprise, d'organisme ou d'institution titulaire :

- Du certificat d'acteur PRAP Industrie, Bâtiment, Commerce ;
- De la formation « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS (pour plus d'information, nous consulter).

Contenu de la formation

- L'élaboration d'un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'entreprise ou de l'établissement.
- La réalisation d'une démarche PRAP dans le cadre d'une formation-action des salariés.
- L'organisation, l'animation et l'évaluation d'une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique.

Méthodes pédagogiques

- Étude de cas.
- Exposé
- Travail de groupes et individuel
- Mise en situation

Intervenant(s) Formateur de formateurs PRAP.

Durée 10 jours (3 + 3 + 4) répartis sur 3 semaines non-consécutives
Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



PARTIE **02** | Premiers Secours

PS 001 Sauveteur-Secourisme du Travail (SST)	38
PS 002 Formation Continue (Recyclage) Sauveteur-Secourisme du Travail	39
PS 003 Formateur (Moniteur) SST	40
PS 004 Formateur (Moniteur) SST (habilitation pour les formateurs titulaires de la PAE 3)	41
PS 005 Formation Continue (Recyclage) Formateur SST	42
PS 006 Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1)	43
PS 007 Formation Continue (Recyclage) Prévention et Secours Civiques de niveau 1	44
PS 008 Urgence cardiaque et Accident Vasculaire Cérébral	45
PS 009 Du malaise à l'arrêt cardiaque : prise en charge de la victime	46
PS 010 Premiers Secours Pédiatriques	47
PS 011 Initiation aux Premiers Secours Pédiatriques	48
PS 012 Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE 1)	49
PS 013 Premiers Secours en Equipe de niveau 2 (PSE 2)	50
PS 014 Formation Continue (Recyclage) Premiers Secours en Equipe de niveau 1	51
PS 015 Formation Continue (Recyclage) Premiers Secours en Equipe de niveau 2	52
PS 016 Moniteur des premiers secours (Pédagogie Appliquée aux Emplois/activités de classe 3)	53
PS 017 Formation Continue (Recyclage) Moniteur des Premiers Secours (Pédagogie Appliquée aux Emplois/activités de classe 3)	54
PS 018 Instucteur de Secourisme	55
PS 019 Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1 (AFGSU de niveau 1)	56
PS 020 Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 (AFGSU de niveau 2)	57
PS 021 Recyclage AFGSU de niveau 1	58
PS 022 Recyclage AFGSU de niveau 2	59



PS001 | Sauveteur-Secourisme du Travail (SST)

Objectifs

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident.
- Mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention

VALIDATION

Une Carte de Sauveteur Secouriste du Travail est délivrée au stagiaire qui a participé à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation favorable.

Équivalence PSC 1 : Le titulaire d'une carte de sauveteur-secouriste du travail à jour de recyclage est réputé détenir l'unité d'enseignement Prévention et Secours Civiques de niveau 1.

Recyclage : Obligatoire pour conserver la validité de son certificat.

Le premier recyclage doit avoir lieu dans les 12 mois qui suivent la formation initiale. Ensuite, la périodicité des recyclages est fixée à 24 mois maximum. Toutefois, il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place un recyclage plus fréquent.

Public concerné _____

- Tout personnel.
Nombre de stagiaires : 4 minimum (contrainte réglementaire), 10 maximum, pour plus nous contacter.

Contenu de la formation _____

- Le sauvetage-secourisme du travail.
- Rechercher les dangers persistants pour protéger.
- De « protéger » à « prévenir ».
- Examiner la victime et faire alerter.
- De « faire alerter » à « informer ».
- Secourir :
 - La victime saigne abondamment.
 - La victime s'étouffe.
 - La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux.
 - La victime répond, elle se plaint de brûlures.
 - La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements.
 - La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
 - La victime ne répond pas, elle respire.
 - La victime ne répond pas, elle ne respire pas.
- Les situations inhérentes aux risques spécifiques (selon préconisations du médecin du travail).

Méthodes pédagogiques _____

- Étude de cas.
- Démonstration pratique.
- Ateliers d'apprentissage des gestes.
- Simulation.

Intervenant(s) Formateur SST. _____

Durée 2 jours | **Tarif net 2010/2011 par stagiaire** Nous consulter



PS002 | Formation continue (Recyclage) Sauveteur-Secourisme du Travail

Objectifs

- Maintenir ses compétences à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de sa formation initiale.

Obligatoire pour conserver la validité de sa carte de sauveteur-secouriste du travail, le premier recyclage doit avoir lieu dans les 12 mois qui suivent la formation initiale. Ensuite, la périodicité des recyclages est fixée à 24 mois maximum. Toutefois, il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place un recyclage plus fréquent.

Public concerné _____

- Tout personnel titulaire de la carte de sauveteur-secouriste du travail à jour de formation continue.
Nombre de stagiaires : 4 minimum (contrainte réglementaire), 10 maximum, pour plus nous contacter.

Contenu de la formation _____

- Actualisation de la formation :
 - Gestes techniques.
 - Risques professionnels de l'entreprise ou de l'établissement.

Méthodes pédagogiques _____

- Étude de cas.
- Démonstration pratique.
- Ateliers d'apprentissage des gestes.
- Simulation.

Intervenant(s) Formateur SST. _____

Durée 1/2 journée ou 1 journée
Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



003 | Formateur SST

Objectifs

- Formier, recycler et évaluer des salariés en sauvetage-secourisme du travail dans le cadre de leur entreprise, organisme de formation ou institution.

Public concerné

- Tout personnel d'entreprises, d'institutions, d'organismes de formation, titulaire :
 - du certificat de sauveteur secouriste du travail à jour de formation continue ou de l'unité d'enseignement PSC 1 depuis moins de 2 ans.
 - de la formation « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS (pour plus d'information, nous consulter).

Contenu de la formation

- Première semaine : appropriation des documents de référence et de la pédagogie spécifique au sauvetage secourisme du travail.
- Deuxième semaine : conduite des apprentissages pédagogiques relatifs à la formation initiale et continue des sauveteurs-secouristes du travail et à leur évaluation.

Méthodes pédagogiques

- Exposé interactif.
- Travail de groupes et individuel.
- Simulation.

Intervenant(s) Formateur de formateur SST.

VALIDATION

Un test d'aptitude pédagogique est mis en place à la fin de la formation. S'il est favorable, il entraîne la délivrance d'une attestation pédagogique provisoire, valable un an, permettant au candidat de mettre en œuvre une première formation SST pour le compte de l'entreprise ou de l'organisme qui l'a inscrit à sa formation de formateurs SST.

A l'issue de cette première formation de SST, l'organisme formateur délivre la carte de formateur SST au candidat.

Durée 8 jours (4+4) répartis sur 2 semaines non consécutives
Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



004 | Formateur SST (habilitation pour les formateurs titulaires de la PAE 3)

Objectifs

- Formier, recycler et évaluer des salariés en sauvetage-secourisme du travail dans le cadre de son entreprise, organisme de formation ou institution.

Public concerné

- Tout personnel d'entreprise, d'institutions, d'organismes de formation, titulaire :
 - de l'unité d'enseignement PAE 3 à jour de formation continue.
 - de la formation « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS (pour plus d'information, nous consulter).

Contenu de la formation

- Le sauvetage-secourisme du travail.
- L'entreprise, son organisation des secours et ses risques.
- La démarche et les aides pédagogiques spécifiques.
- Les risques inhérents aux différents métiers et aux branches professionnelles.
- L'évaluation des sauveteurs-secouristes du travail.
- L'aspect réglementaire et administratif.

Méthodes pédagogiques

- Exposé interactif.
- Travail de groupes et individuel.
- Simulation.

Intervenant(s) Formateur de formateurs SST.

VALIDATION

Un test d'aptitude pédagogique est mis en place à la fin de la formation. S'il est favorable, il entraîne la délivrance d'une attestation pédagogique provisoire, valable un an, permettant au candidat de mettre en œuvre une première formation SST pour le compte de l'entreprise ou de l'organisme qui l'a inscrit à sa formation de formateurs SST.

A l'issue de cette première formation de SST, l'organisme formateur délivre la carte de formateur SST au candidat.

Durée 3 jours | **Tarif net 2010/2011 par stagiaire** Nous consulter



PS005 | Formation Continue (Recyclage) Formateur SST

Objectifs

- Maintenir sa capacité à former, recycler et évaluer des salariés en sauvetage secourisme du travail, dans le cadre de son entreprise, organisme de formation ou institution.

Public concerné

- Tout personnel d'entreprise, d'institution, d'organisme de formation :
 - titulaire de la carte de formateur SST à jour de formation continue.
 - pouvant justifier d'une activité de formation SST au cours de l'année.
 - titulaire d'une attestation de suivi de formation conforme au référentiel national de compétences de base en prévention des années 2009 et 2010. (pour plus d'information, nous consulter)

Contenu de la formation

- Inventaire des différents problèmes rencontrés par les formateurs lors de la mise en application, sur le terrain, du dispositif de formation des SST et élaboration de solutions.
- Information sur les modifications apportées au dispositif (administratives, techniques, pédagogiques) et impact sur les pratiques en matière de formation au SST.
- Évolution de la réglementation.
- Rappel et mise en application du contenu des documents de référence utilisés lors de la formation des SST.

Méthodes pédagogiques

- Exposé interactif.
- Simulation.
- Travail de groupes et individuel.

Intervenant(s) Formateur de formateurs SST.

Durée 2 jours | Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



PS006 | Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1)

Objectifs

- Exécuter les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins.
- Alerter les secours.
- Empêcher l'aggravation de l'état de la victime en attendant l'arrivée des secours.

Public concerné

- Tout personnel.
Nombre maximum de stagiaires : 10 (contrainte réglementaire)

Contenu de la formation

- La protection.
- L'alerte.
- La victime s'étouffe.
- La victime saigne abondamment : les hémorragies.
- La victime est inconsciente : la position latérale de sécurité.
- La victime ne respire pas : réanimation cardio-pulmonaire et défibrillation.
- La victime se plaint d'un malaise.
- La victime se plaint après un traumatisme : plaies, brûlures et atteintes des os et articulations.

Méthodes pédagogiques

- Étude de cas.
- Démonstration pratique.
- Ateliers d'apprentissage de gestes.
- Simulation.

Intervenant(s) Formateur des premiers secours.

VALIDATION

Un certificat de compétences de citoyen de sécurité civile (PSC 1) est délivré au stagiaire ayant participé activement à l'intégralité de la formation

Recyclage : vivement recommandé par le ministère de tutelle.

Durée 2 jours | Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



PS007 | Formation continue (Recyclage) Prévention et Secours Civiques de niveau 1

Objectifs

- Maintenir ses compétences à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de sa formation initiale.

Le recyclage est vivement recommandé par le ministère de tutelle.

Public concerné _____

- Tout personnel titulaire d'un certificat de PSC 1 ou d'une Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) obtenue après le 1er septembre 2001.

Contenu de la formation _____

- Actualisation des gestes techniques.

Méthodes pédagogiques _____

- Étude de cas.
- Démonstration pratique.
- Ateliers d'apprentissage de gestes.
- Simulation.

Intervenant(s) Formateur des premiers secours. _____

Durée 1/2 journée ou 1 journée

Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



PS008 | Urgence cardiaque et Accident Vasculaire Cérébral

Objectifs

- Agir face à un arrêt cardiaque en utilisant un défibrillateur.
- Agir face à un accident vasculaire cérébral.

Public concerné _____

- Tout personnel.

Contenu de la formation _____

- L'arrêt cardiaque
 - Qu'est-ce que l'arrêt cardiaque ?
 - Quelles sont les conséquences de l'arrêt cardiaque ?
 - Comment reconnaître l'arrêt cardiaque ?
 - Que faire devant une victime en arrêt cardiaque ?
- L'accident vasculaire cérébral (AVC)
 - Qu'est-ce que l'accident vasculaire cérébral ?
 - Quelles sont les conséquences de l'accident vasculaire cérébral ?
 - Comment reconnaître un accident vasculaire cérébral ?
 - Que faire devant un accident vasculaire cérébral ?

Méthodes pédagogiques _____

- Démonstration pratique.
- Ateliers d'apprentissage de gestes.
- Exposé interactif.

Intervenant(s) Formateur des premiers secours. _____

Durée 1 heure | **Tarif net 2010/2011 par stagiaire** Nous consulter



RS009 | Du malaise à l'arrêt cardiaque : prise en charge de la victime

Objectifs

- Agir face à une personne présentant un malaise.
- Agir face à une personne inconsciente.
- Agir face à un arrêt cardiaque en utilisant un défibrillateur.

Public concerné _____

- Tout personnel.

Contenu de la formation _____

- Les malaises.
- L'inconscience.
- L'arrêt cardiaque.

Méthodes pédagogiques _____

- Exposé interactif.
- Démonstration pratique.
- Ateliers d'apprentissage de gestes.
- Simulation.

Intervenant(s) Formateur SST. _____

Durée 1/2 journée

Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



RS010 | Premiers Secours Pédiatriques

Objectifs

- Agir face à un accident ou un malaise chez l'enfant.

Public concerné _____

- Tout personnel assurant la garde d'enfants.

Contenu de la formation _____

- Les généralités :
 - Accident et prévention.
 - Protection.
 - Alerte aux secours spécialisés.
- Les événements courants et notion de gravité :
 - Nettoyer et désinfecter une plaie simple.
 - Contusions et traumatismes.
 - Hyperthermie et convulsions.
 - Déshydratation.
 - Gastro-entérite.
 - Intolérances alimentaires, intoxications.
 - Allergies, choc anaphylactique.
- Les détresses vitales :
 - L'enfant s'étouffe.
 - L'enfant saigne abondamment (les hémorragies).
 - L'enfant est inconscient (la position latérale de sécurité).
 - L'enfant ne respire pas (réanimation cardio-pulmonaire et défibrillation).

Méthodes pédagogiques _____

- Exposé interactif.
- Démonstration pratique.
- Ateliers d'apprentissage de gestes.
- Simulation.

Intervenant(s) Formateur soignant. _____

Durée 1 jour | **Tarif net 2010/2011 par stagiaire** Nous consulter



PS011 | Initiation aux Premiers Secours Pédiatriques

Objectifs

- Agir face à une détresse vitale chez l'enfant.

Public concerné _____

- Tout personnel assurant la garde d'enfants.

Contenu de la formation _____

- La protection et l'alerte.
- L'enfant s'étouffe.
- L'enfant saigne abondamment.
- L'enfant est inconscient (la position latérale de sécurité).
- L'enfant ne respire pas (réanimation cardio-pulmonaire et défibrillation).

Méthodes pédagogiques _____

- Démonstration pratique.
- Exposé interactif.
- Ateliers d'apprentissage de gestes.

Intervenant(s) Formateur des premiers secours. _____

Durée 1/2 journée

Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



PS012 | Premiers Secours en Équipe de niveau 1 (PSE 1)

Objectifs

- Prévenir les risques.
- Assurer sa propre sécurité et celle des autres.
- Agir face à un accident ou une détresse physique avec ou sans matériel, seul ou en équipe.

Public concerné _____

- Toute personne âgée de plus de 16 ans.

Contenu de la formation _____

- Le secouriste.
- La chaîne des secours.
- La sécurité.
- L'alerte.
- L'étouffement.
- Les hémorragies externes.
- L'inconscience.
- L'arrêt cardio-respiratoire.
- La défibrillation automatisée externe (DAE).
- Les détresses vitales.
- Les malaises et la maladie.
- Les accidents de la peau.
- La noyade.
- La surveillance.

Méthodes pédagogiques _____

- Exposé interactif.
- Étude de cas.
- Démonstration pratique.
- Ateliers d'apprentissage de gestes.
- Simulation.

Intervenant(s) _____

- Formateur des premiers secours en équipe.

VALIDATION

Un certificat de compétences de secouriste (PSE 1) est délivré au stagiaire qui a participé à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation favorable.

Recyclage : annuel, obligatoire.

Durée 5 jours | **Tarif net 2010/2011 par stagiaire** Nous consulter



PS013 | Premiers Secours en Équipe de niveau 2 (PSE 2)

Objectifs

- Prévenir les risques.
- Assurer sa propre sécurité et celle des autres.
- Agir face à un accident ou une détresse physique avec matériel et en équipe.

Public concerné _____

- Toute personne titulaire du certificat de PSE 1 (à jour de formation continue).

Contenu de la formation _____

- L'équipier-secouriste.
- L'hygiène et l'asepsie.
- Les bilans.
- Les atteintes liées aux circonstances.
- Les affections spécifiques.
- Les souffrances psychiques et les comportements inhabituels.
- Les pansements et les bandages.
- Les immobilisations.
- Les relevages.
- Le brancardage et le transport.
- Les situations avec de multiples victimes.

Méthodes pédagogiques _____

- Exposé interactif.
- Étude de cas.
- Démonstration pratique.
- Ateliers d'apprentissage de gestes.
- Simulation.

Intervenant(s) _____

- Formateur des premiers secours en équipe.

VALIDATION

Un certificat de compétences de secouriste (PSE 2) est délivré au stagiaire qui a participé à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation favorable.

Recyclage : annuel, obligatoire.

Durée 5 jours | Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



PS014 | Formation continue (Recyclage) Premiers Secours en Équipe de niveau 1

Objectifs

- Maintenir ses compétences de secouriste à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de sa formation initiale.

Public concerné _____

- Tout secouriste titulaire du PSE 1 à jour de formation continue.

Contenu de la formation _____

- Selon le plan de formation quinquennal pré-établi avec le client.

Méthodes pédagogiques _____

- Exposé interactif.
- Étude de cas.
- Démonstration pratique.
- Ateliers d'apprentissage de gestes.
- Simulation.

Intervenant(s) _____

- Formateur des premiers secours en équipe.

VALIDATION

Une attestation de formation continue est délivrée au stagiaire maîtrisant les techniques exigées dans l'exercice de ses fonctions.

Durée 1 jour | Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



PS015 | Formation continue (Recyclage) Premiers Secours en Équipe de niveau 2

Objectifs

- Maintenir ses compétences d'équipier secouriste à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de sa formation initiale.

Public concerné _____

- Tout équipier-secouriste titulaire du PSE 2 à jour de formation continue.

Contenu de la formation _____

- Selon le plan de formation quinquennal pré-établi avec le client.

Méthodes pédagogiques _____

- Exposé interactif.
- Étude de cas.
- Démonstration pratique.
- Ateliers d'apprentissage de gestes.
- Simulation.

Intervenant(s) _____

- Formateur des premiers secours en équipe.

VALIDATION

Une attestation de formation continue est délivrée au stagiaire maîtrisant les techniques exigées dans l'exercice de ses fonctions.

Durée 1 jour | **Tarif net 2010/2011 par stagiaire** Nous consulter



PS016 | Moniteur des premiers secours (Pédagogie Appliquée aux Emplois/activités de classe 3)

Objectifs

- Acquérir les compétences nécessaires à l'enseignement du PSC 1.

Public concerné _____

- Toute personne, majeure :
 - titulaire du PSC 1.
 - présentée par un organisme habilité ou une association agréée.
 - ayant suivi une formation préparatoire sous le contrôle d'un formateur expérimenté.

Contenu de la formation _____

- Les tâches administratives relatives à une formation de PSC 1.
- La préparation, l'utilisation et l'entretien du matériel pédagogique.
- Le scénario pédagogique.
- L'animation d'une séquence de formation.
- L'introduction et la présentation d'une formation de PSC 1.
- La mise en place d'une étude de cas.
- La démonstration en temps réel, la démonstration commentée et justifiée.
- L'animation d'un atelier d'apprentissage du geste : travail en multiposte.
- La conception, la mise en scène des cas concrets et l'évaluation d'un stagiaire.
- La conclusion d'une partie de formation.
- La séance de synthèse.

Méthodes pédagogiques _____

- Exposé interactif.
- Travail de groupes et individuel.
- Simulation.

Intervenant(s) Instructeur de secourisme. _____

Durée 7 jours + examen

Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter

VALIDATION

Le Brevet National de Moniteur des Premiers Secours et le certificat de PAE 3 sont délivrés au candidat admis à l'examen préfectoral.



2017

Formation continue (Recyclage) Moniteur des Premiers Secours (Pédagogie Appliquée aux Emplois/activités de classe 3)

Objectifs

- Maintenir ses compétences de moniteur des premiers secours à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de sa formation initiale.

Public concerné _____

- Toute personne titulaire du certificat de PAE 3 (à jour de formation continue).

Contenu de la formation _____

- Selon le plan de formation quinquennal pré-établi avec le client.

Méthodes pédagogiques _____

- Exposé interactif.
- Travail de groupes et individuel.
- Simulation.

Intervenant(s) Instructeur de secourisme. _____

VALIDATION

Une attestation de formation continue est délivrée au stagiaire maîtrisant les techniques exigées dans l'exercice de ses fonctions.

Durée 1 jour | Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



2018

Instructeur de Secourisme

Objectifs

- Acquérir les compétences nécessaires à l'enseignement du Monitorat des Premiers Secours - PAE 3.

Public concerné _____

- Toute personne, majeure :
 - titulaire du certificat de PAE 3 à jour de formation continue
 - titulaire du certificat de PSE 2
 - possédant au minimum 3 ans d'expérience dans le domaine de la formation aux premiers secours.

Contenu de la formation _____

- Les moyens permettant la mise en œuvre d'une évaluation des différents aspects d'une formation.
- La mise en œuvre d'une évaluation formative d'un élève formateur.
- L'analyse des critères de la fiche d'évaluation de certification et justification de son utilisation.
- L'analyse et la préparation d'une séquence de formation.
- La liste des objectifs d'apprentissage d'une formation de formateur.
- Les objectifs spécifiques d'une séquence de formation de formateur.
- L'analyse du déroulement du conducteur d'une séquence de formation et justification de la progression pédagogique.
- Les principales étapes de l'élaboration d'une formation et justification de leurs enchaînements.
- Le lancement d'une activité pédagogique.
- L'animation d'une technique pédagogique en activité de découverte.
- L'animation d'une technique pédagogique en activité d'apprentissage.
- L'animation d'une technique pédagogique en activité d'application.
- L'analyse et le résumé.
- Le choix et l'utilisation des outils pédagogiques de façon judicieuse.
- La maîtrise des techniques de base de la communication.
- La maîtrise des connaissances essentielles en pédagogie.

VALIDATION

Le Brevet National d'Instructeur de Secourisme est délivré au candidat admis à l'examen d'Etat.

Méthodes pédagogiques _____

- Exposé interactif.
- Travail de groupes et individuel.
- Simulation.

Intervenant(s) Formateurs membres de l'équipe pédagogique nationale de la Croix-Rouge française.

Durée 9 jours + examen | Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



RS019 | Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1 (AFGSU de niveau 1)

Objectifs

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence médicale et à sa prise en charge, seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Public concerné

- Tout personnel administratif, technique, exerçant au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale.

Contenu de la formation

- La prise en charge des urgences vitales :
 - Identifier un danger et mettre œuvre une protection adaptée.
 - Alerter.
 - Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes.
 - Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe).
 - Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats.
 - Arrêter une hémorragie externe.
- La prise en charge des urgences potentielles :
 - Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats.
 - Participer au relevage et au brancardage.
 - Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence.
 - Appliquer les règles élémentaires d'hygiène.
 - Alerter.
- Les risques collectifs :
 - Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée.
 - Identifier son rôle en cas de déclenchement de plan blanc.
 - Sensibiliser aux risques NRBC.

Méthodes pédagogiques

- Exposé interactif.
- Immersion.
- Démonstration pratique.
- Simulation.

Intervenant(s) Formateur soignant.

Durée 2 jours | **Tarif net 2010/2011 par stagiaire** Nous consulter

VALIDATION

Une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 est délivrée au stagiaire qui a participé à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation favorable.

Recyclage : obligatoire tous les 4 ans.



RS020 | Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 (AFGSU de niveau 2)

Objectifs

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence médicale et à sa prise en charge, seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Public concerné

- Professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de santé publique.

Contenu de la formation

- La prise en charge des urgences vitales :
 - Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (chariot d'urgence, matériel embarqué...).
 - Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux.
 - Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence.
- La prise en charge des urgences potentielles :
 - Utiliser le matériel d'immobilisation adapté à un traumatisme.
- Enlever un casque intégral.
- Effectuer un relevage et un brancardage.
- Faire face à un accouchement inopiné.
- Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux.
- Les risques collectifs :
 - Participer à la mise en œuvre des plans sanitaires.
 - S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et des plans blancs.
 - Identifier son rôle en cas d'activation des annexes NRBC et se protéger par la tenue adaptée prévue.

Méthodes pédagogiques

- Exposé interactif.
- Immersion.
- Démonstration pratique.
- Simulation.

Intervenant(s) Formateur soignant.

Durée 1 jour et demi

Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter

VALIDATION

Une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 est délivrée au stagiaire qui a participé à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation favorable.

Recyclage : obligatoire tous les 4 ans.



02021 | Recyclage AFGSU de niveau 1

Objectifs

- Maintenir ses compétences à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de sa formation initiale.

Obligatoire, tous les 4 ans, pour conserver la validité de son attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

Public concerné _____

- Toute personne titulaire de l'AFGSU de niveau 1.

Contenu de la formation _____

- Révision des connaissances relatives à la prise en charge des urgences vitales.
- Actualisation du programme.

Méthodes pédagogiques _____

- Exposé interactif.
- Démonstration pratique.
- Simulation.

Intervenant(s) Formateur soignant. _____

Durée 1/2 journée

Tarif net 2010/2011 par stagiaire Nous consulter



02022 | Recyclage AFGSU de niveau 2

Objectifs

- Maintenir ses compétences à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de sa formation initiale.

Obligatoire, tous les 4 ans, pour conserver la validité de son attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

Public concerné _____

- Toute personne titulaire de l'AFGSU de niveau 2.

Contenu de la formation _____

- Révision des connaissances relatives à la prise en charge des urgences vitales et aux risques collectifs.
- Actualisation du programme.

Méthodes pédagogiques _____

- Exposé interactif.
- Démonstration pratique.
- Simulation.

Intervenant(s) Formateur soignant. _____

Durée 1 jour | **Tarif net 2010/2011 par stagiaire** Nous consulter



Annuaire des Centres Régionaux de Formation Professionnelle

Notre implantation locale sur l'ensemble du territoire national vous garantit proximité et réactivité. Pour analyser vos besoins en formation, consultez nos conseillers.

CRFP D'ALSACE

- Départements 67 et 68
30, rue Schweighaeuser
67000 STRASBOURG
Tél. 0810.100.217 (prix appel local)
Fax 03.88.61.85.61
crfp.alsace@croix-rouge.fr
Contact : Carole Lutz
Sites Croix-Rouge de formation :
Strasbourg, Mulhouse

CRFP D'AQUITAINE

- Départements 24, 33, 40, 47, 64
22-25, rue des Terres Neuves
33130 BÈGLES
Tél. 05.57.87.46.41
Fax 05.56.79.03.80
crfp.aquitaine@croix-rouge.fr
Contact : Gilles Crepel
Sites Croix-Rouge de formation :
Marsac sur L'isle, Bordeaux (Bègles),
Mont de Marsan, Agen, Lons

CRFP D'Auvergne

- Départements 03, 15, 43, 63
20, rue du Vert Galant BP 30401
03004 MOULINS Cedex
Tél. 04.70.48.20.30
Fax 04.70.48.20.29
crfp.auvergne@croix-rouge.fr
Contact : Annie Patarin
Site Croix-Rouge de formation :
Moulins

CRFP DE BASSE-NORMANDIE

- Départements 14, 50, 61
29, rue Barbey d'Aurevilly
14000 CAEN
Tél. 02.31.30.10.30
Fax 02.31.73.19.77
crfp.basse-normandie@croix-rouge.fr
Contact : Marie-Claire Doutart
Sites Croix-Rouge de formation :
Caen, Saint-Lô, Alençon

CRFP DE BOURGOGNE

- Départements 21, 58, 71, 89
21, boulevard Olivier de Serres
21800 QUETIGNY
Tél. 03.80.77.15.79
Fax 03.80.77.10.42
crfp.bourgogne@croix-rouge.fr
Contact : Stéphanie Mathiaut
Site Croix-Rouge de formation :
Quétigny

CRFP DE BRETAGNE

- Départements 22, 29, 35, 56
2, rue Coulabin
35000 RENNES
Tél. 02.99.67.38.44
Fax 02.99.67.42.63
crfp.bretagne@croix-rouge.fr
Contact : Yves Robert
Sites Croix-Rouge de formation :
Saint-Brieuc, Brest, Rennes, Vannes
(Arradon)

CRFP DU CENTRE

- Départements 18, 28, 36, 37, 41, 45
130, rue du Colombier
37100 TOURS
Tél. 02.47.88.43.34 / 02.47.36.00.36
Fax 02.47.36.00.35
crfp.centre@croix-rouge.fr
Contact : Christophe Baudouin
Sites Croix-Rouge de formation :
Bourges, Chartres, Châteauroux, Tours,
Blois, Saint-Jean Le Blanc

CRFP CHAMPAGNE-ARDENNE

- Départements 08, 10, 51, 52
20, cours Eisenhower
51100 REIMS
Tél. 03.26.89.55.81
Fax 03.26.89.86.33
crfp.champagne-ardennes@croix-rouge.fr
Contact : Elisabeth Pallix
Sites Croix-Rouge de formation :
Charleville-Mezières, Troyes, Reims,
Chaumont

CRFP DE FRANCHE-COMTÉ

- Départements 25, 39, 70, 90
17-19, rue Renan
25000 BESANCON
Tél. 03.81.83.19.18
crfp.franche-comte@croix-rouge.fr
Contact : Claudine Gerin
Sites Croix-Rouge de formation :
Besançon, Lons le Saunier

CRFP DE HAUTE-NORMANDIE

- Départements 27, 76
Chemin de la Bretèque
76230 BOIS GUILLAUME
Tél. 02.35.88.00.26
Fax 02.35.59.40.34
crfp.haute-normandie@croix-rouge.fr
Contact : Noëlle Fahy
Sites Croix-Rouge de formation :
Vernon, Évreux, Bois-Guillaume,
Le Havre, Dieppe

CRFP D'ILE-DE-FRANCE

- Départements 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
120, avenue Gaston Roussel
93230 ROMAINVILLE
Tél. 01.44.43.58.00
Fax 01.44.43.58.20
edouard.destouches@croix-rouge.fr
Contact : Édouard Des Touches
Sites Croix-Rouge de formation :
Versailles, Boulogne-Billancourt,
Paris 14^e, Aulnay sous Bois,
Limeil-Brevannes, Ezanville,
Corbeil-Essones

CRFP DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

- Départements 11, 30, 34, 48, 66
L'Olivier
2160, chemin du Bachas
30000 NIMES
Tél. 04.67.04.00.00
Fax 04.67.52.27.01
crfp.languedoc-roussillon@croix-rouge.fr
Contact : Jérôme Tournaire
Sites Croix-Rouge de formation : Trèbes,
Nîmes, Grabels, Perpignan, Mende

CRFP DU LIMOUSIN

- Départements 19, 23, 87
8, rue Emile Zola
87100 LIMOGES
Tél. 05.55.37.86.05
Fax 05.55.37.73.55
crfp.limousin@croix-rouge.fr
Contact : Célia Larochelle
Sites Croix-Rouge de formation :
Brive-la-Gaillarde, Limoges

CRFP DE LORRAINE

- Départements 54, 55, 57 et 88
12, rue Saint Léon
54000 NANCY
Tél. 0810.100.217 (prix appel local)
Fax 03.83.96.34.23
crfp.lorraine@croix-rouge.fr
Contact : Dominique Zrodowski
Sites Croix-Rouge de formation :
Nancy, Metz, Épinal

CRFP DE MIDI-PYRÉNÉES

- Départements 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
71, chemin des Capelles
31300 TOULOUSE
Tél. 05.61.31.56.06
Fax 05.61.31.56.62
crfp.midi-pyrenees@croix-rouge.fr
Contact : Fabien Valente
Sites Croix-Rouge de formation :
Foix, Rodez, Toulouse, Tarbes, Albi,
Montauban

CRFP DU NORD-PAS DE CALAIS

- Départements 59 et 62
39, rue Louis Leloir
59200 TOURCOING
Tél. 03.21.51.53.70
Fax 03.28.35.06.97
crfp.nord-pasdecals@croix-rouge.fr
Contact : Corinne Szpera
Sites Croix-Rouge de formation :
Tourcoing, Arras

CRFP DE PAYS DE LA LOIRE

- Départements 44, 49, 53, 72, 85
6, rue de la Gare
BP 30115
44402 REZE Cedex
Tél. 02.40.29.07.91
Fax 02.40.29.18.64
crfp.pays-loire@croix-rouge.fr
Contact : Bertrand Guegnard
Sites Croix-Rouge de formation :
Nantes, Angers, Laval, Le Mans,
La Roche sur Yon

CRFP DE PICARDIE

- Départements 02, 60, 80
5, rue des Francs Mûriers
80000 AMIENS
Tél. 03.44.67.11.34
Fax 03.44.67.11.39
crfp.picardie@croix-rouge.fr
Contact : Rachida Ait-El-Maati
Sites Croix-Rouge de formation :
Lamorlaye, Amiens

CRFP DE POITOU-CHARENTES

- Départements 16, 17, 79, 86
14, rue Jean Jaurès
86000 POITIERS
Tél. 05.49.50.77.31
Fax 05.49.50.77.37
crfp.poitou-charentes@croix-rouge.fr
Contact : Gilles Crepel
Sites Croix-Rouge de formation :
Angoulême, La Rochelle, Niort, Poitiers,
Parthenay, Bressuire

CRFP DE PROVENCE, ALPES, CÔTE D'AZUR ET CORSE

- Départements 04, 05, 06, 13, 83, 84, 2A, 2B
201, chemin de Faveyrolles
Quartier Darbousson
83190 OLLIOULES
Tél. 04.91.92.96.76
Fax 04.91.50.76.35
crfp.paca-corse@croix-rouge.fr
Contact : Frédéric Schacre
Sites Croix-Rouge de formation :
Nice, Marseille, Ollioules, Avignon

CRFP DE RHÔNE-ALPES

- Départements 01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74
BP 20032
42009 Saint-Etienne Cedex 2
Tél. 0810 200 270 (prix appel local)
Fax 04.77.59.00.54
crfp.rhone-alpes@croix-rouge.fr
Contact : Jérôme Berthet
Sites Croix-Rouge de formation :
Valence, Montélimar, Grenoble
(Echirolles), Saint-Etienne, Lyon (Bron),
Chambéry

GRANDE DISTRIBUTION, COSMÉTIQUES, INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE,

- Gap
- L'Oréal
- Sanofi-Aventis
- GSK

BANCASSURANCES

- BNP-Paribas
- Crédit Agricole
- Caisse des Dépôts et
Consignations
- Allianz
- MAIF
- Mutualité Sociale Agricole

INDUSTRIE, ÉNERGIE & SERVICES

- Univar
- GDF – SUEZ
- Total
- Peugeot
- Bolloré
- Otis
- Compass
- Fenwick
- UPS
- Alstom

POUVOIRS PUBLICS, COLLECTIVITÉS ET SERVICES PUBLICS

- Ministère de la Justice
- Ministère des Affaires Etrangères
- Ministère de la Défense
- Ministère de la Culture
- Cour des comptes
- Mairies
- Ambassades
- Hôpitaux

ORGANISATIONS ET ASSOCIATIONS

- CGPME
- OPPBTP
- Fédération Française de Football
- Fédération Française de Cardiologie
- APEC

HÔTELLERIE

- Hôtel Carlton
- Hôtel Concorde-Lafayette
- Novotel
- Ibis

**PARMI NOS
RÉFÉRENCES
CLIENTS...**

Ils nous font confiance.



Croix-Rouge française
98, rue Didot - 75694 Paris Cedex 14
Tél. : 01 44 43 11 00 - Fax : 01 44 43 11 01
www.croix-rouge.fr

